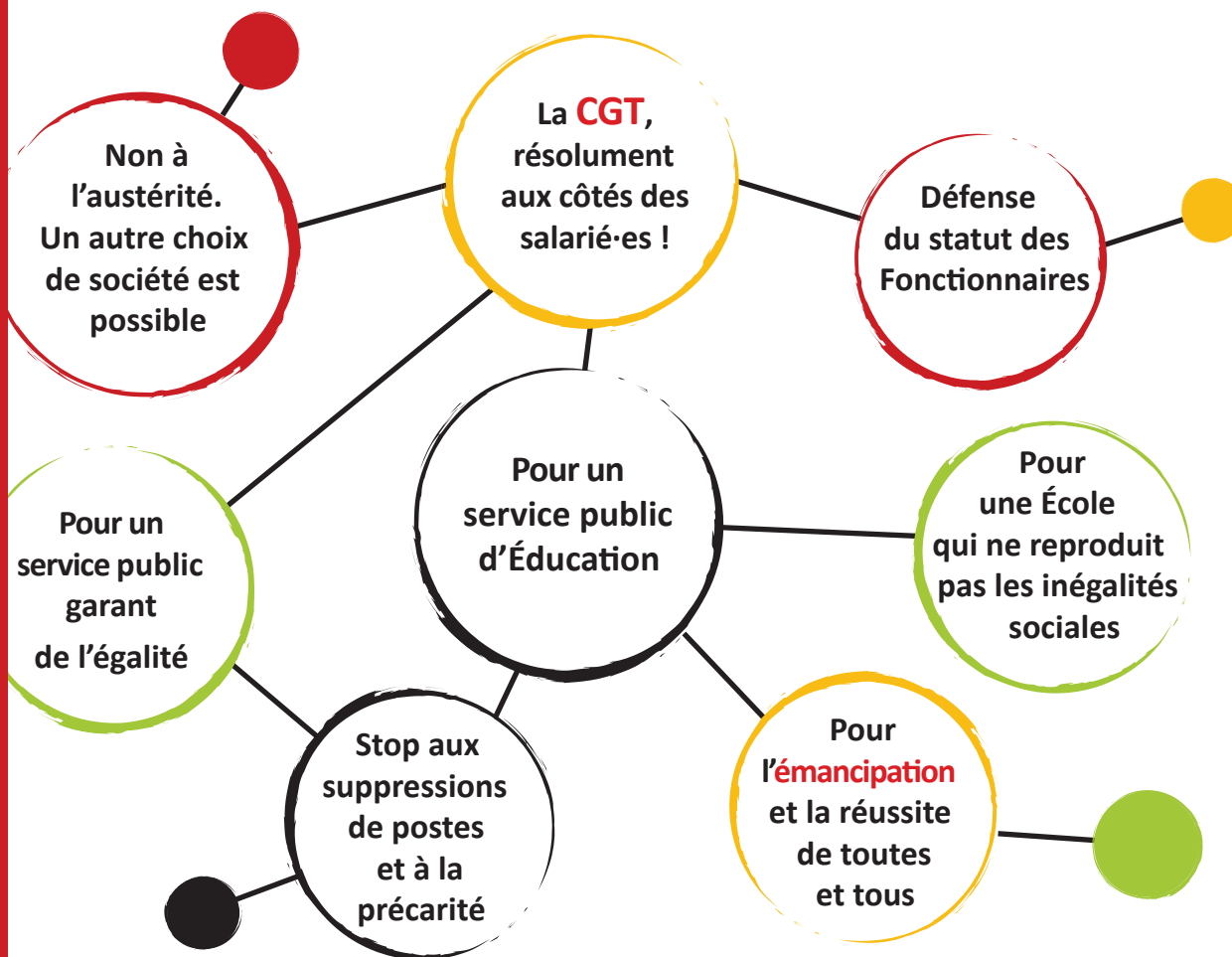


POUR ELLES, POUR EUX, POUR NOUS,
LE CHOIX DU COLLECTIF !

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

de la FONCTION PUBLIQUE

du 29 NOVEMBRE
au 6 DÉCEMBRE 2018
JE VOTE CGT



AUGMENTER NOS SALAIRES !

- 🔊 Début des grilles à 1800 euros net minimum pour tous les personnels et revalorisation immédiate de 400 euros ;
- 🔊 augmentation significative et immédiate de la valeur du point d'indice ;
- 🔊 abrogation de toutes les formes de rémunération au mérite, dont le RIFSEEP et le PPCR.

AMÉLIORER NOS CONDITIONS DE TRAVAIL !

- 🔊 Réduction du temps de travail pour tous et toutes ;
- 🔊 des moyens pour une réelle politique de prévention pour le bien-être au travail ; suppression du jour de carence ;
- 🔊 des créations de postes pour répondre aux besoins et la titularisation immédiate des précaires sans condition de concours ni de nationalité.

DIPLÔMES, QUALIFICATIONS : ÉMANCIPATION !

- 🔊 Une formation initiale délivrant une culture commune et des diplômes nationaux ;
- 🔊 des diplômes permettant l'insertion professionnelle et le libre choix des poursuites d'études ;
- 🔊 reconnaissance des qualifications, des diplômes dans les grilles salariales.

GAGNER L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES !

- 🔊 Égalité salariale et suppression des discriminations dans le déroulement des carrières : fin du plafond de verre ;
- 🔊 lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail ;
- 🔊 mise en œuvre d'enseignements qui déconstruisent les préjugés de genre.

STATUTAIRE ET INSTITUTIONNELLE

- ✔ Exigeons une vraie catégorie A !
 - ➔ ASS : indice majoré : 634 - traitement net à 2935 €
 - ➔ ASP : indice majoré : 745 - traitement net à 3 449 €
- ✔ Défendons nos fonctions et responsabilités : respect de l'indépendance, de la liberté d'opinion et d'expression des ASS et du droit à s'opposer aux ordres illégaux ou contraires à l'éthique.
- ✔ Refusons la rémunération au mérite et l'individualisation du traitement = abrogation du régime indemnitaire (RIFSEEP)
- ✔ Pour une équité et une transparence dans les affectations, revendiquons le passage en commission administrative paritaire académique (CAPA) du mouvement intra-académique.

PROFESSIONNELLE

- ✔ Une déontologie non négociable
 - ➔ refus des dérives sécuritaires et du contrôle social des publics ;
 - ➔ défense du secret professionnel, garant du respect de la vie privée et de la dignité des personnes.
- ✔ Exigeons le financement de:
 - ➔ formations;
 - ➔ d'espaces de réflexion;
 - ➔ professionnelle et d'analyse des pratiques ;
 - ➔ du CAFERUIS, permettant l'accès aux postes d'encadrement dans la fonction publique et l'associatif.
- ✔ Revendiquons une formation commune et transversale avec les autres personnels.
- ✔ Défendons notre expertise professionnelle :
 - ➔ conseil social à l'institution ;
 - ➔ contribution aux différentes commissions et instances ;
 - ➔ élaboration d'actions collectives.

Assistant·es sociaux·ales :
Un statut à reconnaître, une expertise à défendre

Reconnaissance professionnelle

et conditions de travail :

2 urgences pour nos services

*Pour un service social reconnu et un véritable service public de l'Education Nationale.
votez CGT !*

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Exigeons :
- ➔ un nombre d'établissements, d'étudiant.es et de personnels par collègue en adéquation avec les missions, des secteurs géographiques cohérents ;
 - ➔ le respect de la durée légale de travail ;
 - ➔ le remboursement des frais réels de déplacement ;
 - ➔ des équipements et locaux adaptés à nos fonctions ;
 - ➔ un service de médecine de prévention, au vu des risques psycho-sociaux majeurs auxquels sont exposés les travailleur.euses sociaux.ales.



- 🔊 La CGT revendique un service social dans le 1er degré.
- 🔊 La CGT exige que la protection de l'enfance soit un axe national prioritaire des politiques publiques .
- 🔊 Aucun enfant ne doit être mis à l'écart sous prétexte de majorité ou de nationalité.
- 🔊 L'expertise du SSP doit être prise en compte dans l'élaboration de la politique d'action sociale et de la prévention des risques psycho-sociaux.
- 🔊 Pour un accompagnement social répondant à la précarisation des situations des élèves, étudiants et personnels exigeons des créations de postes.